



GRUPE **vyv**

POUR MON  
LOGEMENT  
JE PENSE  
MGEN

CAUTION  
ACQUISITION  
MGEN



## 1 Objet du contrat

La Caution Acquisition MGEN a pour objet, dans le cadre de l'acquisition d'un bien immobilier, de protéger l'établissement prêteur d'une éventuelle défaillance financière de l'emprunteur.

## 2 Bénéficiaires

La Caution Acquisition MGEN est attribuée à l'emprunteur justifiant de la qualité de Membre Participant MGEN : fonctionnaire titulaire/stagiaire, salarié en CDI, retraité.

Le co-emprunteur et la caution personne physique peuvent demander l'adhésion à la garantie.

## 3 Opérations cautionnées

MGEN cautionne les prêts souscrits permettant de financer les types d'acquisition suivants :

- Résidence principale, secondaire ou de retraite.
- Résidence pour enfant étudiant à charge, pour enfant bénéficiaire d'une pension alimentaire, pour enfant en situation de handicap.
- Résidence pour ascendant à charge.
- Terrain destiné à la construction de la résidence ou destiné à l'extension de l'espace de vie.
- Réalisation d'une piscine, d'un terrain de tennis (s'il s'agit d'une extension de la résidence principale).

## 4 Étendue de la caution

Elle couvre les prêts relatifs à l'opération immobilière dans la limite d'un montant fixé à 1 000 000€.

## 5 Durée

La durée maximale des prêts cautionnés est fixée à 30 ans, l'emprunteur et le co-emprunteur devant être âgés de moins de 70 ans à la date d'adhésion.

## 6 Prêts cautionnables

Les prêts suivants peuvent être cautionnés :

- Prêts à taux fixe et à échéances constantes, ou progressives.
- Prêts à taux variable.
- Prêts modulables.
- Prêts avec amortissement différé partiel ou total, avec amortissement constant et/ou pallier.
- Prêts à taux zéro plus (PTZ plus).
- Prêts travaux d'un montant inférieur ou égal à 75 000€.
- Prêts relais d'une durée de 2 ans maximum.

## 7 Les conditions administratives

Le Membre Participant MGEN doit être acquéreur ou propriétaire à hauteur d'au moins 50% du bien, objet de la caution.

- Vous pouvez acquérir votre bien auprès d'une Société Civile Immobilière de construction-vente à la condition expresse que ladite société soit dissoute dès l'acquisition du bien par le Membre Participant.

## 8 Taux de cotisation

3 tranches de prêts proposées avec des taux de cotisation adaptés au montant de votre prêt. Le montant de la cotisation est calculé en appliquant à chaque tranche de montant emprunté, les taux de cotisation suivants :

Tranches de prêts	Taux de cotisation*	Frais de dossiers*
De 0 € à 80 000 €	<b>250 €</b>	INCLUS
De 80 000 € à 130 000 €	<b>0,90 %</b>	INCLUS
De 130 000 € à 1 000 000 €	<b>1,20 %</b>	INCLUS

\* Tarifs au 01/01/2020.

## 9 Accord de la Caution Acquisition MGEN

Il se fait après prise en compte des éléments suivants :

- Plan de financement de l'opération fourni par l'organisme prêteur.
- Conditions de ressources et charges de l'emprunteur et du co-emprunteur.
- Selon le taux d'endettement calculé à partir des revenus et des charges des emprunteurs.
- Apport personnel de 10% (frais de notaire et d'agence compris) quel que soit le type de bien immobilier acquis.

Lorsque le prêt assuré est cautionné par MGEN, l'emprunteur et le co-emprunteur doivent être assurés à hauteur de 100% minimum des montants cautionnés.

## Les + de la Caution Acquisition MGEN

- Des conditions tarifaires avantageuses.
- Une offre qui évite le recours au Crédit Logement, à l'hypothèque ou au privilège du prêteur de deniers plus onéreux.
- Une réponse rapide à la demande de la Caution Acquisition MGEN grâce à un outil d'aide à la décision en section MGEN.
- La possibilité pour l'adhérent MGEN de garantir en totalité son opération immobilière avec la Caution Acquisition MGEN et l'Assurance Emprunteur MGEN.

## Banques partenaires de MGEN

La Caution Acquisition MGEN est accordée pour des prêts contractés auprès de l'une des banques partenaires avec lesquelles MGEN a conclu un accord :

- La Banque Postale
- Caisse d'Épargne
- BNP Paribas Personal Finance (ex : UCB)

## Pour en savoir plus



Contactez-nous au **3676** Service gratuit + prix appel



Venez rencontrer votre conseiller dans votre **section départementale**



**Espace personnel** sur [mgen.fr](http://mgen.fr)



**Forum** [mgen.fr](http://mgen.fr)



**Twitter** @MGENetvous



**Facebook** MGEN